

# Interfaces prosodie — discours : le marquage intonatif des unités “ informationnelles ”

Anne Grobet\*, Anne Catherine Simon<sup>+</sup>

## Abstract

This paper deals with the relationships between prosody and discourse, and more specifically between the stress system in French, and the information structure in spontaneous speech. Firstly, we try to identify both the intonative and information units – distinguishing between several levels of organization (semantics, syntax, etc.). Secondly, we focus on the “ rhematic area ” of each utterance and we analyse the different ways of displaying the informative elements with more or less salience, depending on their function in the subsequent speech. Finally, we identify different kinds of *cooperation* between syntactic relations, information organization and intonative units.

## 1. *Les interfaces entre prosodie, structure textuelle et unités informationnelles : hypothèses*

La mise en relation de la prosodie avec les autres dimensions de l'organisation du discours soulève de nombreuses questions, parmi lesquelles le choix d'un cadre théorique pour intégrer un "module prosodique" dans un modèle plus complexe de l'organisation du discours (Simon à paraître), ou le choix d'une méthode permettant de relier les unités prosodiques aux unités syntaxiques, informationnelles et sémantiques. Face à ces problèmes, notre approche se base sur les principes méthodologiques suivants : d'une part, nous définissons des unités pour chaque niveau d'organisation du discours (prosodique, textuel, syntaxique, énonciatif, informationnel, etc.) selon des principes *relativement* indépendants ; d'autre part, et dans un second temps, nous mettons en relation ces unités définies à différents niveaux, pour atteindre ainsi une démarche explicative et non plus uniquement descriptive (voir Roulet, Filliettaz, Grobet, 2001). Pour illustrer cette manière d'envisager les interfaces entre prosodie et discours, nous nous penchons sur le *marquage intonatif des unités informationnelles* : (1) du point de vue *intonatif*, nous observons le rôle des accents ( finals et initiaux ) et des unités (groupes intonatifs) qu'ils délimitent dans la chaîne parlée, en nous basant sur le modèle de l'intonation du français développé par Mertens (1987). Un des problèmes posés à ce niveau consiste à distinguer les accents à fonction segmentante et structurante (responsables de l'instauration de frontières de différents niveaux dans la chaîne parlée) des accents à fonction "focalisante" (apportant une valeur énonciative ajoutée, s'ajoutant à — voire remplaçant — la valeur de frontière) ; (2) du point de vue de l'analyse *informationnelle*, nous nous inspirons de la conception de Lambrecht (1994) pour rendre compte de la structure informationnelle des unités textuelles minimales (*actes*), saisies dans le discours écrit ou oral. Au cœur de la relation entre marquage intonatif et unités informationnelles se trouve la notion de *focus*. Celle-ci a été décrite dans de nombreuses approches sémantiques, conversationnelles et intonatives, et s'est vue attribuer des sens très différents : information nouvelle, élément saillant, élément accentué, etc. Notre volonté est dès lors d'étudier le marquage intonatif du focus en français en distinguant clairement les différents niveaux auxquels on peut l'appréhender (morpho-syntaxique, informationnel et intonatif).

## 2. *La notion de focus dans la structure informationnelle*

Au vu des difficultés terminologiques et conceptuelles liées à l'organisation informationnelle, il est indispensable de commencer par préciser le niveau et la définition des unités que nous utilisons.

### 2.1. Différents niveaux de l'analyse informationnelle

Ainsi que le montrait Daneš en 1964 déjà, la structure informationnelle résulte de l'interrelation de plusieurs plans d'organisation ; nous les distinguons aussi clairement que possible afin d'éviter les glissements indésirables. En nous appuyant sur les travaux de Lambrecht (1994) et Grobet (2002), nous retenons ici trois niveaux : le niveau informationnel à proprement parler, de type pragma-sémantique, qui concerne les notions de topique, de focus, de présupposition pragmatique, etc., le niveau morpho-syntaxique, qui concerne le marquage linguistique des unités

---

\* Anne Grobet, Département de Linguistique, Université de Genève, [anne.grobet@lettres.unige.ch](mailto:anne.grobet@lettres.unige.ch)

<sup>+</sup> Anne Catherine Simon, chargée de recherche du FNRS, Département d'Études romanes, Université de Louvain ; Département de Linguistique, Université de Genève, [simon@rom.ucl.ac.be](mailto:simon@rom.ucl.ac.be)

informationnelles, et le niveau de l'intonation, qui concerne le marquage par l'accentuation notamment de la structure informationnelle :

	<i>continuité</i>	<i>progression</i>
Niveau pragma-sémantique	présupposition topique	assertion/propos focus
Niveau morpho-syntaxique	trace topicale	domaine focal
Niveau intonatif (accentuation)	accent topical	accent focal

**Tableau 1: les différents niveaux de l'analyse informationnelle**

D'une manière très générale, l'organisation informationnelle implique des phénomènes, complémentaires, de continuité et de progression. Tandis que le topique est lié à la continuité, le focus et les notions qui lui sont afférentes sont liés à la progression de l'information (p. ex. ajout d'une information, mais aussi modification ou invalidation d'une information préexistante). Cette progression se manifeste à trois niveaux. Au niveau pragma-sémantique, chaque unité textuelle minimale (acte) met en relation un ensemble d'éléments identifiables (présupposition), un topique, un propos et un focus (Roulet, Fillietaz & Grobet, 2001 ; Grobet, 2002). (a) Le *topique* est une information identifiable (c'est-à-dire appartenant à la présupposition) et présente à la conscience des interlocuteurs, qui constitue le point d'ancrage le plus immédiatement pertinent entretenant un lien d'à propos ("aboutness") avec l'information activée par cette unité discursive minimale. Selon notre approche le topique n'est pas forcément référentiel : il inclut des propositions sémantico-pragmatiques et peut être implicite. (b) Le *propos* se définit comme l'information résultant de la compréhension globale de l'unité textuelle minimale. Comme l'"assertion" de Lambrecht (1994), le propos résulte de la mise en relation de l'information nouvellement activée (focus) et de l'information rendue déjà active par le contexte (topique). (c) Dans ce cadre, le *focus* se définit comme l'information par laquelle le propos diffère du topique et des informations identifiables constituant la présupposition.

En tant qu'information, le focus se distingue du *domaine focal* dans lequel il se réalise (Lambrecht 1994), qui correspond au domaine syntaxique (NP, VP, PP) de son occurrence. Comme le montre Lambrecht 1994, ce domaine focal correspond parfois au focus, mais il peut également contenir des éléments présupposés. A ce niveau morpho-syntaxique, le topique peut être ou non explicité par une marque linguistique. Il ne l'est pas toujours dans les dialogues. Par exemple :

- (1) A : où est allé Jean hier soir ?  
 B : <sub>TOP</sub>[Jean est allé] <sub>FOC</sub>[au cinéma]  
 B' : <sub>FOC</sub>[au cinéma]

Le topique de la réponse est donné par la question et est formé par la proposition ouverte *Jean est allé* à X. En B, ce topique est explicité par le segment *Jean est allé* qui fonctionne comme trace topicale. Toutefois, dans un dialogue attesté, la réponse a de fortes chances d'être elliptique, comme c'est le cas en B' : le topique est le même qu'en B, mais il est implicite.

L'intonation enfin peut intervenir pour marquer la structure informationnelle à travers divers phénomènes d'accentuation que nous commentons ci-dessous. Toutefois, ce marquage n'est pas sans ambiguïté, car il peut concerner aussi bien le topique que le focus, comme le montre la différence relevée par Lambrecht (1994) entre *MOI je paie* (accent topical) et *c'est MOI qui paie* (accent focal).

## 2.2. Les différentes réalisations du focus

D'après Lambrecht, l'organisation informationnelle se réalise principalement (mais pas seulement) dans trois types de constructions – à focus argumental, prédicatif et propositionnel<sup>1</sup> – que nous illustrons ci-dessous. L'exemple (2) s'inscrit dans une séquence où le locuteur formule ses goûts littéraires et évoque les textes en prose :

<sup>1</sup> Nous reprenons la traduction de Lacheret (2002:16).

(2)  $NA : {}^b c' est {}^b c' est * c' est_{FOC} [{}^{\zeta a} {}^{BB}]_{TOP} [que {}^b j' aime bien {}^{HH} \uparrow]$

(2) illustre une construction clivée à focus argumental qui présente le complément du verbe, à savoir le démonstratif *ça* renvoyant aux *textes en prose*, en position de focus. La proposition ouverte dans lequel ce focus s'inscrit (*j'aime bien X*) est quant à elle présentée comme présupposée et peut être interprétée comme le topique. La mise en relief du focus argumental dans une structure clivée est souvent liée à un effet contrastif paraphrasable, pour (2), par *et pas la poésie hermétique* (Lacheret, 2002:32).

Les constructions à focus prédicatif impliquent un sujet topical et un focus réalisé par le VP, comme dans l'exemple (3), où FS parle des métiers d'écrivain et de comédien :

(3)  $FS : {}^h donc_{TOP} [c']_{FOC} [est des : {}^b \# {}^h professions {}^{HH} dont je parle {}^{HH}]$

Le pronom démonstratif *c'* renvoie aux métiers précédemment évoqués et peut être considéré comme la trace du topique, tandis que le reste de la proposition active un focus impliquant le verbe et ses compléments.

Par opposition à ces deux premières constructions, la structure à focus propositionnel n'implique pas de trace topicale :

(4)  $JC : {}^h alors_{FOC} [il y a les personnages {}^{HH} {}^b euh : {}^b du Lit défait {}^{BH}]$

Le focus, introduit par le présentatif *il y a* (lui-même précédé du marqueur de structuration de la conversation *alors*), est constitué par l'ensemble de la proposition, qui remplit dès lors une fonction introductrice.

### 3. *L'accentuation en français : les accents initiaux et finals et la focalisation*

Sans avoir ici l'occasion d'entrer dans les détails, nous partons du principe que la chaîne verbale se découpe en groupe accentuels – GA ou séquences [mot lexical + clitiques associés] susceptibles d'actualiser un accent en position d'accent final – et que le locuteur dispose d'une certaine liberté pour accentuer effectivement chaque GA et en faire un groupe intonatif à part entière, ou pour regrouper plusieurs GA en un seul groupe intonatif. Nous considérons donc le groupe intonatif (GI) comme une séquence de syllabes atones suivies d'une syllabe accentuée en position finale de groupe, le type d'accent (statique vs. dynamique) et le niveau intonatif (infra-bas, bas, haut ou suraigu) déterminant un certain niveau de frontière intonative (Mertens, 1987, 1993<sup>2</sup>). Le groupe intonatif peut également contenir un accent initial<sup>3</sup> (de niveau Haut, le plus souvent) et/ou une sorte de "queue" (ou appendice) complètement désaccentuée et généralement articulée au niveau infra-bas (B-B-). Le GI constitue donc l'unité de base du découpage opéré par l'intonation. À ce titre, il constitue le premier paramètre à prendre en considération pour analyser le marquage intonatif des unités informationnelles. Dans (6), le locuteur JC choisit de découper un acte textuel en deux groupes intonatifs, et d'attribuer au premier GI un accent de niveau supérieur au second<sup>4</sup> :

(6)  $JC : {}^h alors il y a les personnages {}^{HH} {}^b euh : {}^b du Lit défait {}^{BH}$

<sup>2</sup> La question épineuse de l'accentuation en français est discutée par Di Cristo (1999a, b) et Lacheret-Dujour (voir 2002:44 sur l'accent primaire vs secondaire), mais nous n'avons pas l'occasion ici de développer ce point pourtant capital. Un autre débat concerne la préférence pour la notion d'accent ou pour celle de contour/geste intonatif – notre conception de l'accentuation, assez large, permet de considérer que les accents finals créent des gestes intonatifs, statiques ou dynamiques.

<sup>3</sup> Beaucoup d'auteurs considèrent que l'accent initial résulte de contraintes rythmiques (principalement l'équilibrage des groupes rythmiques, l'évitement de collision accentuelle). Ainsi Lacheret-Dujour (2002) ne tient pas compte de ce type d'accent, dit secondaire, lorsqu'elle met en relation des unités prosodiques, syntaxiques, informationnelles et communicatives. Pour notre part, et sans préjuger des contraintes internes à la langue responsables de son apparition, nous considérons que l'accent initial permet de contrebalancer (renforcer, aller à l'encontre de) le premier découpage intonatif réalisé par l'accent final.

<sup>4</sup> Outre qu'ils permettent de découper la chaîne parlée, les GI permettent aussi d'opérer des regroupements intonatifs d'extension variable. Selon le principe de dominance (Mertens, 1987), chaque ton porte une frontière d'un certain niveau, proportionnel à son niveau de hauteur (ainsi le ton Haut en position d'accent final regroupe et intègre le groupe intonatif qui précède si celui-ci est porteur d'un accent final de niveau inférieur, par exemple Bas). Ce mécanisme est récursif, jusqu'à l'apparition d'un accent final de niveau infra-bas (B-B-) qui opère un regroupement maximal (créant ainsi un "paquet intonatif maximal"). Il faut noter que les accents dynamiques (par exemple montant BH ou descendant HB) ont un statut à part : ils semblent avoir un effet tantôt regroupant, tantôt purement énonciatif ou informationnel.

Il en résulte que l'information est présentée en deux "paquets" successifs (on aurait pu en avoir un seul) et que le premier GI n'est pas intégré intonativement dans le second – ce qui lui confère une forme d'autonomie, non marquée par la syntaxe (voir le procédé de *dislocation* décrit par Lacheret, 2002:101).

À ces phénomènes de découpage et de regroupement opérés les accents finals, on reliera l'effet produit par les *accents initiaux*<sup>5</sup>. Tantôt un accent initial se positionne sur la première syllabe d'un GI (confirmant ainsi le découpage opéré par les accents finals), tantôt il délimite une sous-partie d'un GI, en se positionnant sur une syllabe interne à celui-ci – l'effet produit est alors de focaliser une partie plus ou moins réduite du GI en question (v. l'*arc accentuel* décrit par Di Cristo, 1999b:41).

Enfin, outre leur fonction segmentante et structurante, certains tons en position d'accent final (par exemple le ton statique atteignant le niveau infra-bas du registre du locuteur [B-B-] ou le ton dynamique haut-bas [HB]) sont réputés avoir un effet particulier, comme attirer l'attention de l'auditeur sur un élément de la chaîne lexicale et le désigner comme "important" ou "plus informationnel". Pour ne parler que de la "zone rhématique" (Lacheret, 2002) d'un acte, on peut citer Rossi (1999:107), qui considère le morphème conclusif {Accent, Long, Grave, Pause} comme marqueur de rhématisation (le taux informatif d'un élément étant fonction de sa proximité à ce morphème), et l'accent de focalisation comme mettant à l'avant-plan un mot ou une séquence. Pour Rossi, l'accent de focalisation n'a pas une définition stable au niveau de sa réalisation dans la substance : selon sa distribution (amalgamé avec le morphème conclusif évoqué supra, avec un morphème continuatif, etc.) il peut prendre des formes très différentes, qui vont de la simple augmentation de sonie au déplacement sur une syllabe autre que la syllabe finale, en passant par l'incursion dans les niveaux aigus de la F0. Mertens (1987) considère que le ton dynamique HB en position d'accent final est porteur d'une valeur focalisante particulière : amalgamé avec le ton conclusif infra-bas (HB-), ce ton peut frapper un élément interne du groupe intonatif et rejeter à l'arrière-plan, sous la forme d'un appendice prosodique, la suite de la proposition syntaxique. Enfin, la majorité des auteurs précités s'accordent à reconnaître une valeur *emphatique* (une forme de focalisation mais qui ne ressortit pas au domaine informationnel) aux accents réalisés avec un niveau (sur)aigu de la F0. Vu l'espace imparti, notre manière d'envisager les relations entre l'accentuation et la structure informationnelle sera donc nécessairement réductrice et simplificatrice – tellement les éléments prendre en compte sont nombreux, et leur fonctionnement complexe.

#### 4. Marquage du focus par l'accentuation en français

Sur la base de l'analyse d'extraits de dialogues authentiques, nous avons été amenées à distinguer au moins trois cas de figure concernant le marquage des éléments de la "zone rhématique", ou *domaine focal*, en français.

##### 4.1. Marquage par défaut : aucun élément du domaine focal n'est accentué

Dans un premier type d'exemple, aucune partie du domaine focal n'est accentuée, ni par un accent final instaurant une frontière majeure au sein de cette zone (de type HH ou H+H+), ni par un accent initial isolant une partie du groupe intonatif ; le focus peut alors être considéré comme marqué "par défaut" – et on basera préférentiellement sur les structures syntaxiques pour l'identifier. Cette configuration se retrouve d'ailleurs avec des structures variables :

(7) FS : <sup>b</sup>et jouer<sup>HH</sup>  
 foc[<sup>h</sup>j'ai connais<sup>b</sup> j'ai connu forcément<sup>BB</sup> pas mal de comédiens<sup>HH</sup>]

(7) illustre une segmentée à gauche formée de deux unités minimales (actes) liées par une relation pragmatique uniquement. Si l'on ne tient pas compte du verbe détaché à gauche, la proposition se caractérise par une structure syntaxique ambiguë qui autorise une interprétation en focus prédicatif (topique = "je", focus = "ai connu forcément pas mal de comédiens") ou propositionnel (la proposition entière fonctionne comme focus à propos d'un autre topique). La présence du verbe *jouer* détaché à gauche permet de sélectionner la seconde interprétation, comme le montre la paraphrase suivante: *à propos du métier de jouer, FS dit qu'elle a connu forcément pas mal de comédiens*. Ce focus propositionnel ne se caractérise toutefois par aucun marquage intonatif spécifique : l'acte est divisé en deux GI (*je connais j'ai connu forcément* et *pas mal de comédiens*) qui sont regroupés par le second (avec la plus faible des

<sup>5</sup> À nouveau, nous n'entrerons pas dans le débat de savoir combien de types d'accents initiaux il faut distinguer (en fonction de leur réalisation dans la substance, de leur fonction, de leur positionnement), si tant est qu'il faille les distinguer. Nous observons simplement qu'ils opèrent, à leur niveau, une autre forme de découpage et de regroupement que celle produite par les accents finals.

frontières intonatives entre les deux, réalisé par un accent de niveau Bas) et il est borné par un morphème intonatif indiquant une continuation (HH). On peut dire que ce focus est délivré en un seul paquet informationnel.

#### 4.2. L'ensemble du domaine focal est accentué

Dans un second cas de figure, tout le domaine focal est accentué, que ce soit par un "arc prosodique étendu" (Di Cristo, 1999b) ou par un ton statique ou dynamique atteignant le niveau infra-bas, comme dans (8) :

(8) CT : <sup>b</sup> et je dirais <sup>B/B</sup> # <sub>TOP</sub> [<sup>H</sup> débat <sup>B/B</sup>] ##### <sub>FOC</sub> [<sup>b</sup> est <sup>H</sup> indissociable <sup>B/B</sup> de <sup>h</sup> radio <sup>HH</sup> <sup>b</sup> et télévision de service public <sup>B-B</sup>]

Cet exemple se caractérise par une structure impliquant un sujet (*débat*) topique, et un focus prédicatif (*est indissociable de radio et télévision de service public*). L'ouverture du domaine focal est signalée par un accent initial Haut sur *indissociable*, et sa clôture est marquée par une descente intonative à l'infra-bas (B-B-), qui signale souvent l'élément le plus informationnel<sup>6</sup>. Si l'on excepte le verbe dont le statut reste (comme souvent) ambigu, on peut donc considérer que le domaine focal est accentué dans son ensemble.

#### 4.3. Une partie du domaine focal est accentuée

Le marquage intonatif peut également, dans un troisième cas de figure, accentuer une partie du domaine focal, que ce soit par un arc prosodique étroit, par l'apparition d'une frontière majeure (de niveau H ou H+), ou par un ton dynamique HB- placé sur un élément non terminal d'une unité textuelle minimale et suivi d'un appendice prosodique. Ces trois marquages (le premier pouvant se combiner avec les deux suivants) nous semblent avoir une action focalisante croissante – mais c'est une hypothèse qui reste à confirmer. Dans ce type de construction, l'intonation joue un rôle déterminant puisqu'elle sélectionne une interprétation que la syntaxe laisse ouverte. Il en va ainsi de l'exemple suivant, où nous analysons uniquement le dernier acte :

(9) AR : <sup>b</sup> le <sup>H</sup> premier <sup>h</sup> <sup>b</sup> poème <sup>B/B</sup> <sup>b</sup> du <sup>b</sup> recueil <sup>HH</sup> <sup>b</sup> est <sup>b</sup> un <sup>H</sup> long <sup>b</sup> poème <sup>H/H</sup> et <sup>BB</sup> # <sup>H</sup> c'est <sup>b</sup> un <sup>#</sup> poème <sup>HH</sup> <sup>b</sup> au <sup>#</sup> fond  
 → <sub>TOP</sub> [qui] <sub>FOC</sub> [se lit <sup>BB</sup> # <sup>H</sup> comme <sup>h</sup> une <sup>b</sup> histoire <sup>BH</sup>]

Le topique ("ce poème") est instancié par une trace topicale (le pronom *qui*) et le focus est prédicatif (le domaine focal est *se lit comme une histoire*). Pourtant, au sein de cette proposition relative, la présence d'un accent initial isole les constituants *comme une histoire* et les focalise de sorte qu'une partie du domaine focal se voit attribuer une saillance particulière, liée à la tournure informationnelle de la suite de l'intervention (rapprochement de la poésie dont il est question avec le genre narratif).

Dans (10), l'indice prosodique employé n'est pas l'introduction d'une frontière ouvrante dans le domaine focal, mais la dislocation de celui-ci en deux groupes intonatifs juxtaposés, le second étant pourvu d'une frontière intonative d'un degré inférieur au premier (dans la hiérarchie intonative, /HH > HB) :

(10) JC : <sup>h</sup> alors <sub>FOC</sub> [il y a **les personnages** <sup>HH</sup> <sup>b</sup> euh : <sup>b</sup> du Lit défait <sup>BH</sup>]

Il s'agit d'un focus propositionnel marqué syntaxiquement par la structure présentative en *il y a*. Le syntagme *les personnages du Lit défait* constitue le complément (en deux parties) régi par ce présentatif, et la structure intonative attribue un poids plus important à la première partie (selon Lacheret, 2002:127, cette dominance gauche > droite, le premier GI dominant intonativement le second, contrevient au principe de gradation qui voudrait qu'on donne l'information la moins forte avant la plus forte). À nouveau, l'intonation code ce que la syntaxe n'indique pas, en mettant au premier plan l'information sur laquelle on va effectivement enchaîner (les topiques suivants étant LUI et ELLE, les personnages en question).

L'indice intonatif le plus fort pour isoler une partie du domaine focal consiste en l'introduction d'une frontière intonative maximale au sein de l'acte, comme dans (11) :

(11) LW : <sub>FOC</sub> [<sup>b</sup> et je <sup>b</sup> comprends <sup>H/H</sup> / <sup>H</sup> très bien <sup>HB-</sup> <sub>TOP</sub> [<sup>b</sup> qu'il ait fait ça <sup>b-</sup>]]

<sup>6</sup> En tout cas, cette descente à l'infra-bas marque la frontière intonative la plus forte. Dans la mesure où les indices prosodiques peuvent se mettre en phase avec différents niveaux de l'organisation du discours (Simon & Auchlin, 2001), une frontière maximale peut aussi être utilisée par le locuteur pour marquer la fin de son tour de parole, la fin d'une séquence de discours rapporté, etc.

Sans l'intonation, cette séquence est interprétée comme impliquant un focus prédicatif ou propositionnel : le domaine focal est S ou VP, mais il n'est pas possible, à l'aide de la seule syntaxe, de hiérarchiser l'information. Certaines expressions anaphoriques et déictiques apparaissant dans la complétive (*il, ça, ait fait*) signalent néanmoins la présence d'informations présupposées. Le marquage intonatif vient confirmer l'existence, au sein du domaine focal, d'un élément particulièrement informatif (le focus) et d'éléments relevant plutôt de la présupposition : en effet, le segment *très bien* est mis en relief à la fois par un accent initial Haut et par un ton dynamique HB- en position d'accent final. La complétive en revanche est rejetée à l'arrière-plan dans un appendice infra-bas qui signale clairement son statut présupposé (et donc topical). Le même dispositif intonatif (accent focalisant HB ou HB-) peut pointer et mettre en relief un nom auquel est accolé un complément, et éventuellement marquer ce dernier comme présupposé :

(12) LW: \* <sup>b</sup>alors<sup>BH</sup> <sup>h</sup> euh<sup>h</sup> <sub>FOC</sub> [<sup>h</sup> à <sup>H</sup> partir<sup>B/B</sup> <sup>b</sup> euh de → **cette extase**<sup>HB-</sup> <sub>TOP</sub> [<sup>b-</sup> de Pascal<sup>b-</sup>]]

(13) LW: \* <sup>h</sup> et<sup>HH</sup> <sub>TOP</sub> [<sup>b</sup> il] <sub>FOC</sub> [a conservé ce<sup>b</sup> <sup>h</sup> billet<sup>HH</sup> → <sup>b</sup> dans <sup>b</sup> la **doublure**<sup>HB</sup> <sup>b</sup> de son <sup>b</sup> vêtement<sup>BH</sup>]

Dans ces deux exemples, le ton dynamique descendant met en relief un élément du domaine focal. Pour (12), qui constitue le premier acte d'une intervention plus longue, le segment *à partir de cette extase* est mis en relief, tandis que le complément *de Pascal* est désaccentué, réalisé dans une parenthèse basse et ainsi marqué comme présupposé (ce qui se justifie d'ailleurs car il a déjà été évoqué dans le contexte). Dans (13), l'accent dynamique HB sur *la doublure* en fait un élément informatif à part entière – sans toutefois que *le vêtement* ne soit réalisé sous la forme d'un appendice.

On voit donc que les éléments appartenant au domaine focal d'un acte sont loin d'avoir tous le même poids informatif. Certains d'entre eux sont dotés d'une saillance particulière – et donc relativement étroite – au moyen des trois dispositifs évoqués dans cette section, tandis que d'autres sont dotés d'un poids minimal (parenthèse). Mais il arrive aussi (voir supra, 4.2) que l'ensemble du domaine focal soit accentué et pourvu d'une saillance qu'on pourrait qualifier de plus diffuse car plus large (voir Lacheret, 2002, Di Cristo, 1999b, etc.).

### 5. Le marquage du topique

Nous avons jusqu'à présent concentré nos observations sur le marquage intonatif du focus. Il reste pour conclure à observer un cas de figure inattendu, mais relativement fréquent, dans lequel c'est l'élément topical (généralement le moins informatif) qui est accentué de manière marquée. L'exemple (14) est prononcé par un journaliste, invité à prendre part à un débat radiophonique qui porte sur le thème du "débat" :

(14) CT : <sup>hh</sup> j' pense que<sup>BB</sup> . ### @ <sub>TOP</sub> [<sup>H</sup> **démocratie**<sup>BB</sup> <sup>b</sup> et **débat politique**<sup>BB</sup>] <sub>FOC</sub> [<sup>b</sup> sont indispen<sup>b</sup> sables<sup>H/H</sup>]  
<sup>b</sup> et je dirais<sup>B/B</sup> # <sub>TOP</sub> [<sup>H</sup> **débat**<sup>B/B</sup>] ##### <sub>FOC</sub> [<sup>b</sup> est <sup>H</sup> indissociable<sup>B/B</sup> <sup>b</sup> de <sup>h</sup> radio<sup>HH</sup> <sup>b</sup> et télévision de service public<sup>B-B</sup>] ###

Pour répondre à la question "le débat est-il utile?" qui vient de lui être posée, le locuteur accentue successivement les topiques "démocratie et débat politique" et "débat" par le biais d'accents initiaux hauts. Ces effets de mise en relief se justifient ici de deux manières. L'accent initial qui touche le terme de *démocratie* se justifie par le *coup de force* du locuteur qui intègre la notion de "démocratie" au topique général du "débat" imposé par la question, et qui, dans le même mouvement, la présente comme partie intégrante du topique. L'accent marque ici la présence d'un topique atypique, car pas encore saillant pour les interlocuteurs. Deuxièmement, force est de constater que ce locuteur, journaliste de profession, use de très nombreux accents initiaux ; or, une telle fréquence est l'une des caractéristiques du phonostyle du journaliste : des contraintes phonostylistiques expliquent donc aussi la présence des accents initiaux sur les topiques (Grobet 2001).

Ces quelques observations auront laissé entrevoir, nous l'espérons, la richesse du marquage intonatif de la structure informationnelle, qui s'effectue à travers le jeu des différents phénomènes d'accentuation (et de désaccentuation) avec les structures morpho-syntaxique et pragma-sémantique. Il est également apparu que la portée du marquage intonatif ne se limite pas à la structuration interne des unités textuelles minimales, mais qu'elle touche aussi l'organisation topicale du discours, que ce soit en indiquant le degré d'accessibilité cognitive des référents ou en marquant les éléments amenés ultérieurement à fonctionner comme topiques.

### Références bibliographiques

Daneš F., 1964, "A Three-Level Approach to Information Structure", Travaux Linguistiques de Prague 1, p. 225-240.

- Di Cristo A., 1999a, "Vers une modélisation de l'accentuation en français (première partie)", *Journal of French Language Studies* 9/II, p. 143-163.
- Di Cristo A., 1999b, "Vers une modélisation de l'accentuation en français (seconde partie)", *Journal of French Language Studies* 10/I, p. 27-45.
- Grobet A., 2001, "Note sur le marquage prosodique de l'organisation informationnelle et topicale", *Cahiers de linguistique française* 23, p. 127-142.
- Grobet A., 2002, *L'identification des topiques dans les dialogues*, Bruxelles, Duculot.
- Lacheret A., 2002, *Modélisation prosodique du français parlé: analyse de la substance, représentation formelle, interprétation symbolique*, Rapport d'habilitation, Paris X – Nanterre.
- Lambrecht K., 1994, *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Mertens P., 1987, *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Doctorale dissertatie, KULeuven.
- Mertens P., 1993, Accentuation, intonation et morphosyntaxe, *Travaux de Linguistique* 26, 21-69.
- Mertens P., 1997, De la chaîne linéaire à la séquence de tons, *T.A.L.* 38/1, 27-51.
- Rossi M., 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris-Gap, Ophrys.
- Roulet E., L. Filliettaz & A. Grobet, avec la collaboration de M. Burger, 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Bern, Peter Lang.
- Simon A.C., à paraître, *Segmentation et structuration prosodiques du discours. Une approche multidimensionnelle et expérimentale*, Bern, Peter Lang.
- Simon A.C. & A. Auchlin, 2001, "Multimodal, multifocal ? Les hors-phase de la prosodie", in *Oralité et gestualité. Interactions et comportements multimodaux dans la communication*, Ch. Cavé, I. Guaitella & S. Santi (éd.), Paris, L'Harmattan, p. 629-633.